Cinquante troisième année. - N° 31 A Mercredi 13 février 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2401

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

383 147 212 RCS Rouen.
TECHNICOLAS.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Capital : 749040 EUR.
Adresse : 6, avenue des hauts Grigneux, 76420 Bihorel.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion TECHNICOLAS SARL au capital de 749 040 € siège social : 6 avenue des Hauts Grigneux 76420 Bihorel RCS Rouen 383 147 212. TECHNIRENOV SAS au capital de 240 000 € siège social : 2 impasse Barbet 76250 Deville les Rouen RCS Rouen 513 992 727. Avis de projet de fusion par voie d'absorption de la société TECHNIRENOV par la société TECHNICOLAS. 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société TECHNIRENOV dont la transmission à la société TECHNICOLAS est prévue, évaluation à la valeur nette comptable conformément aux articles 710-1 et suivants du plan comptable général : montant de l'actif : 273 116 euros. Montant du passif : 249 471 euros. Montant de l'actif net : 23 645 euros. 2. Augmentation du capital de la société TECHNICOLAS, absorbante : la société TECHNICOLAS détenant la totalité des actions de la société TECHNIRENOV, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres émis par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du mali de fusion : 26 455 euros. 4. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 25.01.2019 a été déposé : au greffe du tribunal de commerce de Rouen, le 28.01.2019 au nom de la société TECHNICOLAS, absorbante ; au greffe du tribunal de commerce de Rouen, le 28.01.2019 au nom de la société TECHNIRENOV, absorbée..